



Conseil de gestion  
Séance du 18 janvier 2016

Délibération n°2016 / 178

**Approbation du nouveau  
règlement intérieur**

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 334-1 et suivants et R. 334-1 et suivants,

Vu le décret n°2007-1406 du 28 sept 2007 portant création du Parc naturel marin d'Iroise,

Vu les arrêtés conjoint du Préfet maritime de l'Atlantique et du Préfet du Finistère portant nomination des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise,

Sur présentation de la Présidente, après en avoir délibéré :

Le conseil de gestion approuve unanimement le nouveau règlement intérieur.

Le Conquet le, 18 JAN. 2016

**Nathalie SARRABEZOLLE**

  
Présidente du Parc naturel marin d'Iroise